

## V. RAPPORT DE LA COMMISSION

### « FINANCES ET ADMINISTRATION – FA »

Mesdames et Messieurs,

Réuni-e-s en séance ordinaire le 3 septembre 2019, les membres de la commission « Finances et Administration » ont pris connaissance de la demande de crédit pour la mise en place de la zone 30 du Coteau et remplacement des collecteurs aux chemins du Signal et Sur-Beauvent dans le cadre de la requalification des rues du village.

M. Gilodi, chef du Département des finances, explique que le montant lié aux collecteurs sera amorti dès la fin des travaux, soit dès 2021. La durée de l'amortissement sera de 40 ans. La participation du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) se fera sous forme de loyers annuels et sera comptabilisée dans le patrimoine financier.

Les CHF 669'000.00 concernant la mise en place de la zone 30 à la charge uniquement de la commune seront quant à eux amortis en 10 ans dès 2020.

Les questions se tarissant, les commissaires passent au vote et vous recommandent,

#### **Par 8 voix pour (8 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit N° ES 15-2019-62 pour la mise en place de la zone 30 du Coteau et remplacement des collecteurs aux chemins du Signal et Sur-Beauvent dans le cadre de la requalification des rues du village d'un montant total de CHF 2'069'000.00 TTC

Bernex, le 8 septembre 2019

La rapporteuse

Aurélie Friedli